

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1494

Artikel: Les villes, nouveaux objets de notre ressentiement?
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les villes, nouveaux objets de notre ressentiement?

Ces dix dernières années, les exécutifs à majorité de gauche et écologiste ont revalorisé les centres urbains. Aujourd'hui, ceux-ci semblent cristalliser les peurs.

Baisse du parti socialiste dans les législatifs genevois, vaudois, fribourgeois, percée de l'Union démocratique du centre, renforcement du parti écologiste. Les résultats électoraux de cet automne bouleversent l'équilibre des forces politiques, à gauche comme à droite. Les partis traditionnels sont, provisoirement du moins, fragilisés au profit des petites formations.

Mais en marge des scrutins et de ces résultats électoraux se tisse une nouvelle problématique: la perception des villes s'est-elle transformée? Les villes ont mis du temps à être reconnues pour ce qu'elles sont: un lieu de concentration sociale, de rencontres, de brassage de populations. Un lieu de culture, de consommation et de vitalité économique. Mais aussi un espace où se cristallisent les problèmes de société: pauvreté, pénurie de logements, toxicomanie, exclusions.

Valoriser les villes

Durant ces dix dernières années, la gauche, dans la plupart des villes romandes et alémaniques, a donné des réponses aux problèmes urbains. Elle est parvenue à améliorer la qualité de vie, tant en matière de transports publics, de modération du trafic ou de prise en charge de la petite enfance, répondant ainsi aux transformations du monde du travail. Elle a ouvert des voies nouvelles et imaginatives dans la gestion politique, et ceci malgré la crise des années nonante qui a particulièrement frappé les communautés urbaines. Et du coup, des élus socialistes, écologistes ou d'extrême-gauche, de Zurich à Lausanne, ont fait reconnaître, au niveau national, l'importance du tissu urbain. Ils ont ainsi revalorisé le statut des villes, les dotant d'une véritable identité (presque) au même titre que nos montagnes et nos alpages. Les gains électo-

raux ont suivi en conséquence et la gauche a pu conquérir des bastions traditionnellement aux mains des partis bourgeois.

Campagnes de repli

Aujourd'hui on reçoit un double message. La Constitution fédérale reconnaît l'importance et le rôle des villes; le Conseil fédéral se dit prêt à assumer une partie des coûts du trafic d'agglomération et à être attentif à la pénurie de logements dans les grandes agglomérations. Et paradoxalement, les résultats électoraux de cet automne renvoient les villes vers ce qu'elles ont longtemps été dans l'imaginaire collectif: un lieu de perte, d'insécurité ou de solitude.

Les thèmes de campagne véhiculés par la droite, de l'UDC au parti radical en passant par les libéraux se sont concentrés sur les problèmes d'insécurité. Les incivilités, les petits délits ou les déprédations qui sont évidemment plus nombreux en milieu urbain ont été sans cesse stigmatisés et les inquiétudes de la population exacerbées. Les

Verts, dans un tout autre registre, revendiquent, et ils ont raison, le retour aux quartiers, aux territoires de proximité réinventés, aux espaces verts. Comme si une ville n'était que l'addition d'une série de petits villages amarrés les uns aux autres.

Ailleurs, sont créées des associations dénonçant les nuisances sonores (lire *DP* 1485), phénomène lié par essence à la vitalité du milieu urbain. Les problèmes de voisinage entre générations, entre communautés ou entre groupes d'intérêts menacent la multiculturalité et la cohabitation assumées des grandes agglomérations.

Sans aucun doute, l'heure est au repli sur soi. Mais les villes, par le foisonnement parfois désordonné, bourdonnant de leur développement font soudainement particulièrement peur. A tort. Car elles sont l'indispensable laboratoire qui permet de dépasser nos frontières intérieures, d'expérimenter la confrontation des différences, de se contraindre à la recherche du compromis négocié. Un miroir de la Suisse, en somme.

gs

Genève: conseillers d'Etat au rabais (suite)

Une note quelque peu contingente après le beau résultat de la gauche (dont les trois conseillers d'Etat sortants sont brillamment réélus, Micheline Calmy-Rey en tête): la règle genevoise qui permet l'élection des membres du gouvernement avec un tiers des voix seulement au premier tour fait de nouveau des siennes (voir *DP* 1267 du 5.9.96).

Il y a huit ans, elle avait permis l'élection du gouvernement monocouleur de droite en interdisant au peuple de rétablir, dans un deuxième tour, Bernard Ziegler et Micheline Calmy-Rey face à Claude Haegli, Philippe Joye et Gérard Ramseyer (arrivés 5^e, 6^e et 7^e avec moins de 50% des voix par le seul effet mécanique de la liste à sept).

Aujourd'hui, cette même règle est sans appel pour le parti radical, auteur de la Constitution de 1846: la libérale Micheline Spoerri est déclarée élue en septième position avec moins de 50% des voix, sans avoir à affronter, dans un deuxième tour, Erica Deuber Ziegler mais surtout un candidat radical chargé de sauver le siège après la déconfiture du magistrat sortant: un Segond, un Petitpierre, une Saudan ou un John Dupraz...

fb